

Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW, code 39
+ Hebdomadaires régionaux de l'Estrie

Signature de la 2^e Entente de partenariat régional en tourisme

Le ministre Bérubé confirme des investissements de 1 820 000 \$ pour les trois prochaines années dans les Cantons-de-l'Est

Sherbrooke, le 7 mars 2013. – Le ministre délégué au Tourisme, M. Pascal Bérubé, et la présidente du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région, Mme Johanne Lalumière, ont annoncé aujourd'hui le renouvellement de l'Entente de partenariat régional en tourisme visant à favoriser le développement de l'offre touristique. D'ici 2015, un montant de 1 820 000 \$ sera investi pour l'atteinte de cet objectif.

Selon les termes de l'entente, Tourisme Québec et Tourisme Cantons-de-l'Est consacreront chacun une somme de 650 000 \$ jusqu'en 2015, alors que le ministère de la Culture et des Communications y investira 130 000 \$. Pour sa part, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie s'est engagée à verser 300 000 \$ et la CRÉ Montérégie Est, 90 000 \$.

« Je suis fier de confirmer l'apport du gouvernement du Québec pour cet outil extrêmement efficace de développement touristique et économique. Dès 2003, Tourisme Québec signait avec Tourisme Cantons-de-l'Est et ses partenaires régionaux une première Entente qui a été renouvelée en 2007. Les deux premières ententes (2003-2006 et 2007-2012) ont contribué à la concrétisation de 68 projets touristiques grâce à un financement de 3,74 M\$ pour des investissements totaux de près de 40 M\$ répartis sur l'ensemble du territoire des Cantons-de-l'Est. Ce nombre important de projets démontre l'intérêt porté au renouvellement de l'offre touristique de la région et le dynamisme qui anime les entreprises touristiques », a déclaré le ministre Bérubé.

« Pour les visiteurs du Québec, ceux du monde extérieur et même les résidents, la culture est un vecteur d'attractivité majeur au plan touristique dans les Cantons-de-l'Est. Ce coin du pays se distingue par sa vitalité culturelle et l'énergie de ses créateurs. Je salue chaleureusement les institutions et les entreprises qui poursuivent avec passion leur mission de développement culturel et de diffusion des arts au plus grand bénéfice de la région », a fait savoir le ministre de la Culture et des Communications, monsieur Maka Kotto.

« Le tourisme est reconnu comme une activité importante dans le développement économique de la région de l'Estrie. Le dynamisme de plusieurs secteurs est influencé par cette industrie. En ce sens, l'Entente de partenariat régional en tourisme rejoint certaines des préoccupations des partenaires que nous avons consultés dans le processus d'actualisation du Plan de développement de l'Estrie. C'est pourquoi la CRÉ de l'Estrie, notamment par le biais de la contribution du Fonds de développement régional, veut appuyer les intervenants touristiques du milieu », a mentionné le président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, M. Maurice Bernier.

« La CRÉ de la Montérégie Est reconnaît l'apport de l'industrie touristique au développement régional. Le caractère unique de cette complémentarité interrégionale entre la Montérégie Est et les Cantons-de-l'Est, bien qu'elle puisse représenter un défi, nous amène à travailler différemment et à développer une vision à la fois intégrée et structurante de l'offre touristique. Le bilan 2007-2012 du Fonds témoigne d'ailleurs du succès de cette approche et nous laisse présager les meilleurs scénarios pour l'avenir. La CRÉ adoptera dans les prochaines semaines son Plan quinquennal de développement durable 2013-2018 et le tourisme y sera identifié comme un vecteur du développement régional », a poursuivi Michel Picotte, président de la CRÉ de la Montérégie Est.

« Outil essentiel pour appuyer le développement touristique de notre destination, nous sommes fiers d'avoir contribué avec les premiers fonds à la mise sur pied de nouveaux produits touristiques prisés tel le Train Orford Express, Escapades Memphrémagog, le tourisme gourmand, des ajouts à Ski Bromont, les trois routes touristiques signalisées et j'en passe », a indiqué la présidente du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région, Mme Johanne Lalumière.

Les premiers projets dévoilés

Cet après-midi, les intervenants ont profité de l'occasion pour révéler les sept nouveaux projets soutenus, dans le cadre de cette Entente de partenariat régional en tourisme communément appelé en région le FDOT. Les projets, qui se partagent une somme de 429 535 \$ représentent à eux seuls, 4 385 698 \$ en investissements touristiques. L'aide financière se répartit comme suit :

- Vignoble de l'Orpailleur : 145 000 \$ pour la construction d'un bâtiment et l'amélioration de l'offre oenotouristique du vignoble
- Développement Owl's Head : 45 000 \$ pour le développement d'un circuit de 50 km de vélo de montagne
- Chocolats Vanden Eynden : 18 000 \$ pour le développement d'ateliers gourmands et le développement d'activités d'interprétation
- Municipalité de Chartierville : 24 000 \$ pour la construction d'une halte d'interprétation de la côte magnétique
- CommerceTourisme Granby_région : 12 535 \$ pour une étude de faisabilité – développement du concept du Musée à ciel ouvert
- Musée des beaux- arts de Sherbrooke : 35 000 \$ pour une étude de faisabilité - agrandissement du musée
- Société d'agriculture du comté de Shefford : 150 000 \$ pour la construction du pavillon d'accueil du Centre international d'entraînement des sports équestres de Bromont

Rappelons que l'Entente de partenariat régional en tourisme vise à concentrer les investissements dans l'industrie touristique en fonction des priorités régionales et à renforcer le rôle des partenaires dans ce processus. Les partenaires régionaux, soit Tourisme Québec, le ministère de la Culture et des Communications, la CRÉ de l'Estrie, la CRÉ Montérégie Est et Tourisme Cantons-de-l'Est siègent au Comité de gestion de cette Entente auquel participe également le MAMROT et un représentant des CLD de la région. Le deuxième appel de projets est présentement en cours et les intervenants touristiques intéressés ont jusqu'au 20 septembre 2013 pour déposer leur demande.

– 30 –

Source :

Valérie Noël-Létoirneau
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué au Tourisme
418 528-8063

Renseignements :

Danie Béliveau
Relations de presse
Tourisme Cantons-de-l'Est
819 820-2020 poste 227